Bas les pattes devant la Sécu

jeudi 22 mai 2025, par Denis COLLIN

Le gouvernement et la classe dominante qu'il sert relancent leur propagande pour mettre à bas notre « coûteux » système de protection sociale. Table ronde ici, interview de M. Leclerc là, déclaration d'économistes distingués un peu partout. La « TVA sociale » fait son retour. Évidemment tout cela avec les meilleures bonnes intentions du monde.

Premier thème : l'écart est trop important entre le salaire brut et le salaire net. Les « charges » reviennent à la charge. Pour augmenter les salaires, trop bas dit M.-E. Leclerc qui y voit la source de la désaffection des Français pour le travail, il suffirait de diminuer, voire de supprimer les cotisations sociales. Un SMIC net de 1400€ pourrait devenir un salaire de 1800€… 400€ d'augmentation, par un tout petit décret. C'est un véritable miracle. Mais le miracle cache un arnaque : la différence entre net et brut n'est pas volée par l'État ou par des bandits de grand chemin, c'est une part du salaire qui est différée et couvre le salarié contre la maladie. En moyenne, la différence brut/net est de 23 % auxquels il faut encore ajouter 33 % de cotisations dites « patronales », qui sont en fait, du point de vue de la comptabilité patronale, des « charges salariales ». En gros, quand le patron paye 2000€ au salarié, il paye 1000€ à la sécurité sociale soit un coût salarial global de 3000€. Il faut d'ailleurs prendre tout cela en compte quand on compare les salaires français à ceux d'autres pays. Un salarié américain qui gagne l'équivalent de 3000€ doit penser à payer son assurance santé et ce n'est pas une petite affaire dans un pays où les consultations médicales coûtent entre 5 et 10 fois ce que nous payons en France…

Car c'est là qu'est le « hic ». Admettons que les patrons veuillent sincèrement augmenter les salaires – tout le monde, ses salariés y compris, connaît la fibre sociale de M. Leclerc – et nous appliquerons ici le principe de charité, cette prétendue augmentation de salaire de 23 % ne coûterait rien au patron. En pratique on peut penser que le patronat réclamera sa part du gâteau. Mais il faudra trouver de quoi combler ce qui manquera à l'assurance maladie. Et là, deuxième miracle, intervient la TVA sociale : passons la TVA de 20 % à 22 % (tarif italien) et les 2 % supplémentaires viendront dans la caisse de l'assurance maladie. Que nous sommes bêtes ! Pourquoi ne pas y avoir pensé plutôt.

La hausse de la TVA entraînera mathématiquement une hausse des prix et ce que les salariés auront éventuellement gagné d'un côté, ils le paieront de l'autre, car la TVA n'est réellement payée que par le consommateur final.Mais la philosophie du vieux système s'en trouverait anéantie. Les cotisations assises sur le salaire ouvrent des droits. Une santé d'État financée par la TVA n'ouvre plus de droit. Elle est seulement une allocation, une aide sociale, dépendant seulement du bon vouloir du gouvernement qui fera comme bon lui semble. En outre les économistes de plateau s'en cachent à peine. L'augmentation de la TVA ne suffirait pas à financer l'assurance maladie. Il faudrait augmenter le reste à charge de celui qu'on ne pourrait même plus appeler un assuré et s'il veut une bonne garantie, il lui faudrait encore plus qu'aujourd'hui avoir recours à l'assurance privée, sachant que, puisque les puissants sont bons, les pauvres bénéficieront de remboursements plus conséquents – la CMU est faite pour ça. Enfin, ajoutent ces purs techniciens sans préjugés, il faudra taper dans les retraites, car les retraites vivent bien et coûtent cher. Personne n'a encore proposé de piquer les vieux, mais au moment où on discuter de « l'aide active à mourir », tout cela est assez sinistre.

Si des partis d’opposition réels existaient, ils devraient d’ores et déjà se mobiliser pour défendre la Sécu et les retraites, faire payer à l’État les exonérations de « charges » qu’il octroie si généreusement au profit des patrons, et, éventuellement, revoir le fonctionnement d’ensemble du système de santé, dans lequel les bureaucrates, auditeurs et managers ont remplacé les médecins et le personnel soignant. On pourrait sans dommage supprimer les Agences régionales de santé et autres monstres de la même farine. On peut aussi cesser de rembourser à 100 % (en ALD) les coûteuses opérations de changement de sexe, qui, pour être très tendance, n’en sont pas moins un pur scandale. Cela ne fera une grosse économie, mais aurait une portée symbolique.

Le 22 mai 2025